



Présentation du nouveau
Système d'**I**nformation sur les **A**rmes



SOMMAIRE



1. Chiffres clés

2. Un mode actuel de gestion obsolète

3. Les dates clés du SIA

4. L'accompagnement des détenteurs

5. Un nouvel outil numérique au service des usagers

1. Chiffres clés



Le SIA : rappel sur un projet phare de transformation numérique

Les chiffres clés Région Provence Alpes Côte-d'Azur

258 037

Nombre de détenteurs d'armes

613 239

Nombres d'armes détenues
(armes des catégories A, B et C)

161

Armes pour 1000 habitants

21 152

Déclarations*
(armes de catégorie C)

24 248

Autorisations*
(armes des catégories A et B)

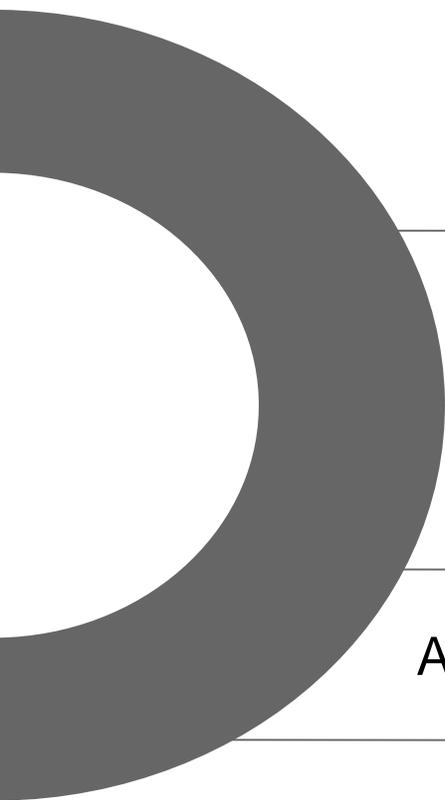
*Depuis le 1^{er} janvier 2020

2. Un mode actuel de gestion obsolète

- Une réglementation complexe
- Un circuit papier exclusif
- Un outil numérique dépassé : Agrippa

Une réglementation complexe

Dans sa mise en œuvre et sa compréhension



Gestion des délais (multiples autorisations)

Documents (variété des pièces justificatives à fournir)

Pratiques des préfetures non harmonisées

Application de la réglementation non-uniforme

Un circuit papier exclusif

Échange d'information uniquement par papier :



Circuit de transmission papier non sécurisé

Instruction des dossiers dans des délais trop longs

Redondance des procédures (pièces justificatives à fournir plusieurs fois)

Procédure lourde de modification de la CEAF « papier »

Un outil numérique dépassé : AGRIPPA



Une application de plus de 10 ans

Faible fiabilité des données (caractéristiques des armes, régime de détention, traçabilité des armes, suivi des détenteurs...)

Uniquement accessible par les services de l'État

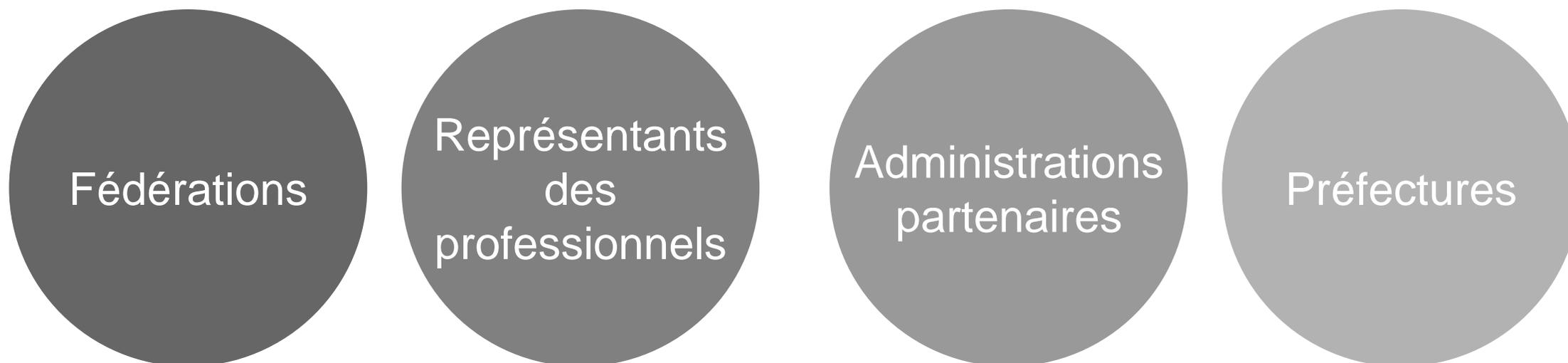
Outil non adapté aux modifications réglementaires

3. Un nouvel outil numérique au service des usagers

- Conception de l'outil
- Un réseau commun, 4 espaces dédiés, un dialogue en temps réel
- Les fonctionnalités de l'Espace Détenteurs

Conception de l'outil

Un système d'information coconstruit avec l'ensemble des partenaires :



Les finalités du SIA

1- SÉCURISATION

Traçabilité des armes à feu et de leurs éléments des catégories A, B et C

Contrôle récurrent

Lutte contre la fraude documentaire



3- DÉMATÉRIALISATION

Gestion dématérialisée et suivi des autorisations de commerce et des autorisations et des déclarations d'acquisition d'armes



2- SIMPLIFICATION

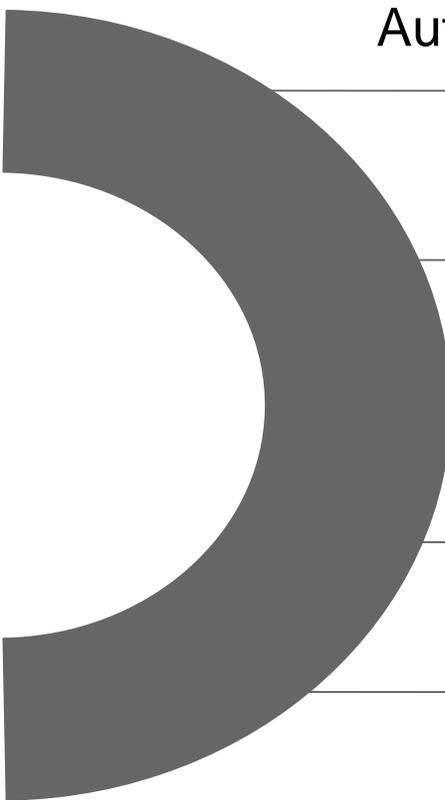
Simplification de la réglementation et des démarches administratives



Conception de l'outil

1. Simplification de la réglementation et des pratiques
2. Simplification des démarches
3. Autonomie de l'utilisateur
4. Sécurisation des données à caractère personnel
5. Accessibilité

1 Simplification de la réglementation et des pratiques



Autorisation unique pour les armes de catégories A et B

Abandon de certaines pièces justificatives (justification du coffre fort, CNI ...)

Suppression des formulaires CERFA et des récépissés de déclaration (catégorie C)

Harmonisation des pratiques professionnelles des préfetures

Fiabilisation de l'identification des armes (catalogue RGA)

2 Simplification des démarches



Fin des documents papiers pour acheter des armes et justifier de sa situation (regroupement des justificatifs dans le compte SIA)

Vérification automatisée de la validité de certains documents (exemple : licence de tir, autorisation préalable ou permis de chasser)

Accélération des délais de traitement (transmission en temps réel)

Circuit de télétransmission sécurisé

Échanges dématérialisés avec les préfetures

3 Autonomie de l'utilisateur



Création d'un compte avant le 1^{er} juillet 2023

6 mois pour modifier ou corriger son râtelier à compter de l'ouverture du compte

Visualisation des armes détenues en temps réel (râtelier)

Édition de la CEAF par le détenteur

Modification en ligne de ses données personnelles (adresses principale et secondaire, coordonnées)

4 Sécurisation des données à caractère personnel



Comment le système est protégé ?

Hébergement sur le Cloud sécurisé du ministère de l'Intérieur

Qui accède à vos données ?

Le détenteur et les services de l'État habilités
Le professionnel n'accède pas à vos données personnelles

Comment sont traitées vos données ?

Un traitement automatisé des données, validé par la CNIL

5 Accessibilité



Application mobile

Site *responsive* compatible tablette/ smartphone

Haute accessibilité (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité)

Connexion via France Connect

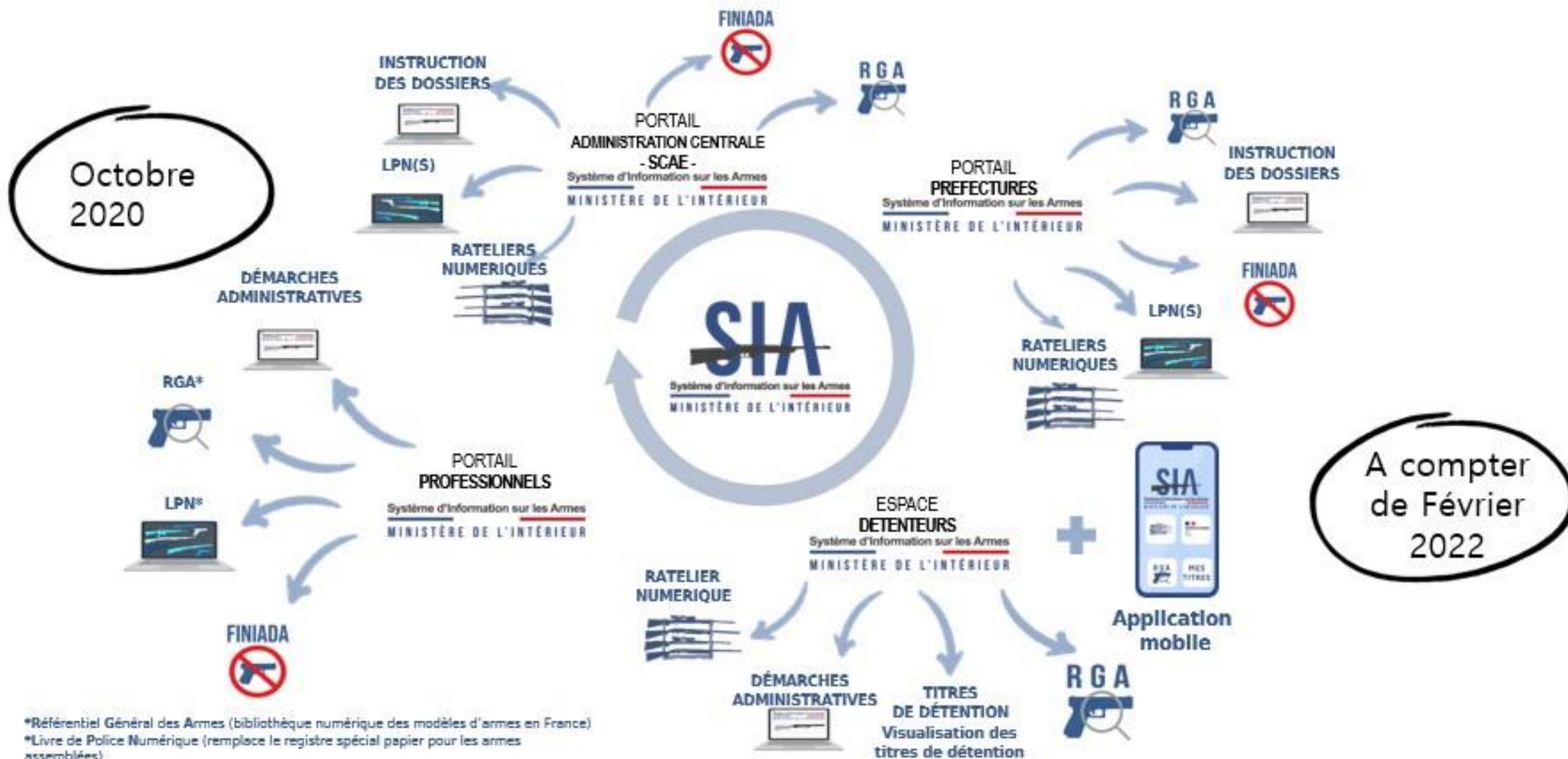
Un réseau commun, 4 espaces dédiés, un dialogue en temps réel.

- Tous les acteurs dans le SIA
- Les 4 portails du SIA
- Un dialogue en temps réel entre tous les espaces

Tous les acteurs dans le SIA

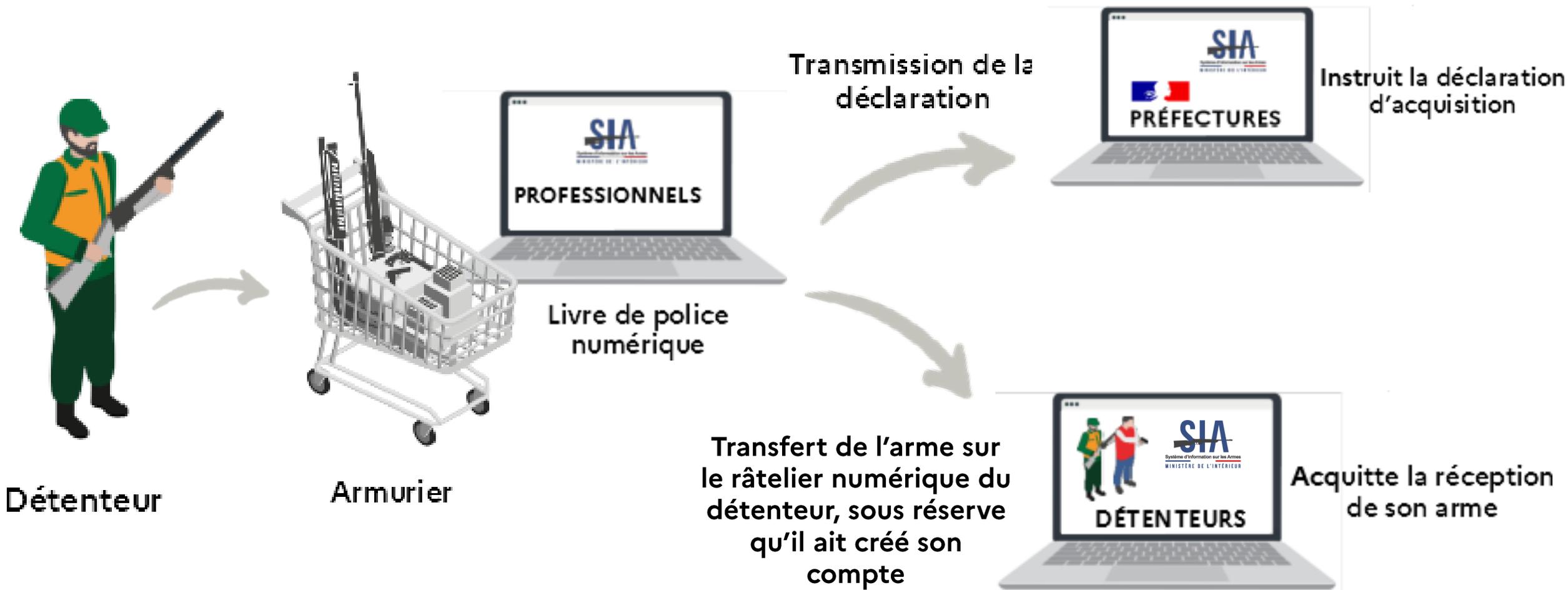


Les 4 portails du SIA



Un dialogue en temps réel entre tous les espaces

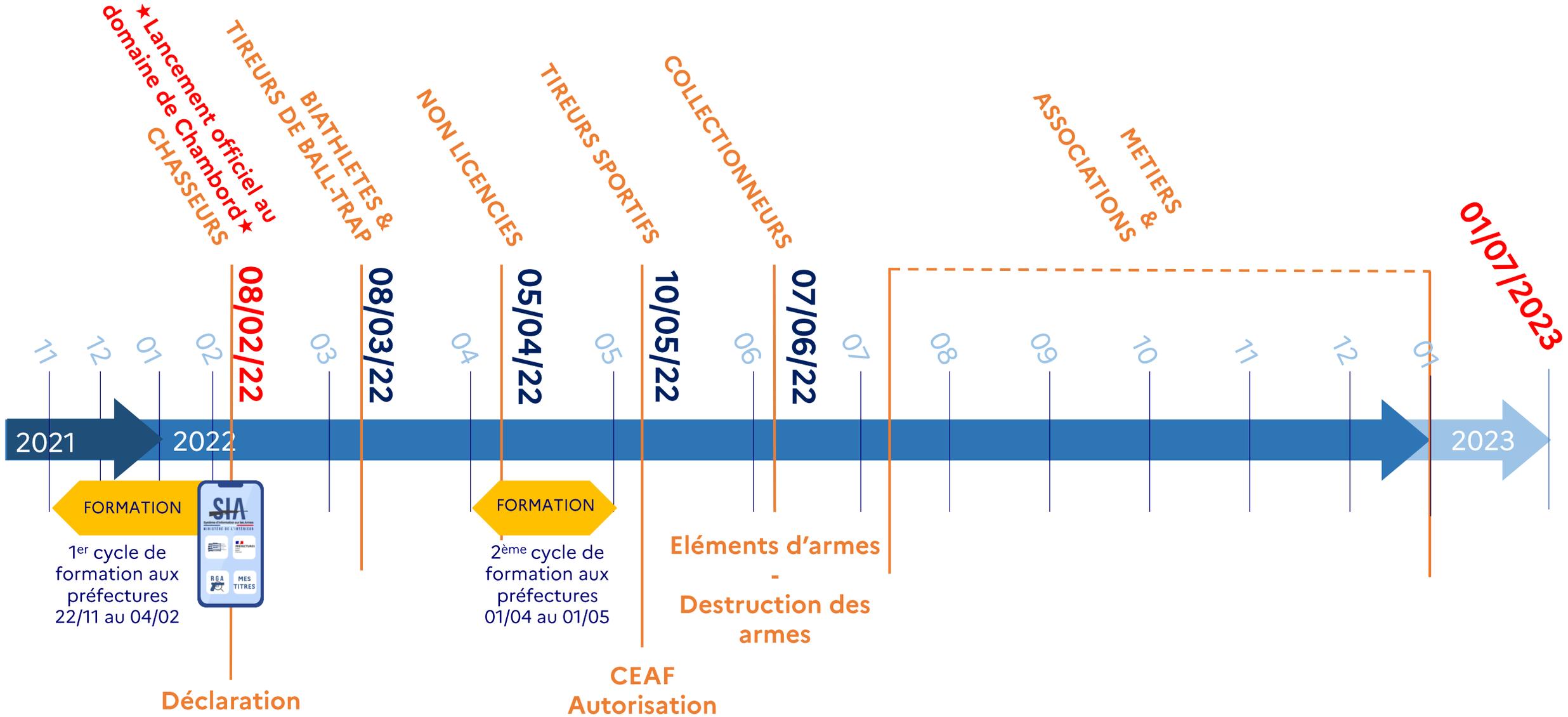
Exemple d'une transaction d'une arme de catégorie C



3. Les dates clés du SIA

- Calendrier
- Dates à retenir

Planning de déploiement du SIA



Les dates à retenir

Le 8 février 2022 :

- Le lancement officiel du SIA au Domaine national de Chambord
- Ouverture de l'Espace Détenteurs aux chasseurs (obligation d'avoir créé un compte avant le 1^{er} juillet 2023 pour conserver ses droits à détenir des armes)

Le 10 mai 2022 :

- Création en ligne des CEAF
- Ouverture de l'Espace Détenteurs aux tireurs sportifs (autorisation armes catégories A et B)

4. L'accompagnement des détenteurs

- Accompagnement de proximité
- Accompagnement numérique
- Communication grand public

Accompagnement de proximité

- Les fédérations, clubs et associations
- Les armuriers
- En préfecture et sous préfecture :
 - Les points d'accueil numérique
 - Les bureaux armes
- Les espaces France Services
- Les mairies partenaires

Aide à la création de compte et à la gestion du râtelier

Un accompagnement numérique

- Des tutoriels vidéo pour aider à la création de compte, à la première connexion et à l'utilisation des fonctionnalités
- Des guides utilisateurs « pas-à-pas » très accessibles sur les différentes fonctionnalités
- Site internet et réseaux sociaux SCAE
- Une assistance en ligne via une foire aux questions

Une communication grand public

- Rencontre avec la presse spécialisée et la presse quotidienne régionale
- Diffusion de kits de communication à l'ensemble des partenaires :
 - Fédérations sportives
 - Syndicats professionnels
 - Associations d'élus
- Rencontres et présentation du SIA dans chaque région de novembre 2021 à février 2022

5. Un nouvel outil numérique au service des usagers

- L'accès au SIA
- Les fonctionnalités de l'Espace Détenteurs
- Premiers pas dans l'Espace Détenteurs du SIA

L'accès au SIA pour les détenteurs



Site internet



Application mobile

Les fonctionnalités de l'Espace Détenteurs

RATELIER NUMERIQUE



- Consulter
- Corriger
- Imprimer
- Signaler la perte ou le vol



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Valider l'acquisition d'une arme à feu
- Faire une demande d'autorisation
- Générer une carte européenne d'arme à feu
- Faire une demande de carte de collectionneur



TITRES DE DÉTENTION



Accès en consultation
au RGA



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci de votre attention

Contact presse :

Service communication du SCAE | scae-communication@interieur.gouv.fr



Service Central
des Armes
et Explosifs